



**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 10 juillet 2020**

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 8

Absents/Excusés : 7

Procurations : 5

Nombre de votes : 13

L'an deux mil vingt le 10 juillet à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil municipal de Trémolat dûment convoqués se sont réunis en séance ordinaire sous la Présidence de Eric CHASSAGNE, Maire.

Conseillers municipaux présents : CHASSAGNE Eric, QUIGNON Florence, MATHIOTTE Patrick (*départ en cours de séance*), SCHEID Eric, LEONIDAS Christophe, ROUGIER Christian, LASSIGNARDIE Céline, LE GOFF Yannick,

Conseillers municipaux absents / excusés : ROUX Sonia, FOURÉ Estelle, MAGIS-TERLOUW Colette, MAYER Joëlle, ZALOGA Anna, CHAPALAIN Christian, RAIGA Claude,

Procurations : ROUX Sonia à QUIGNON Florence, MAGIS-TERLOUW Colette à CHASSAGNE Eric (*hors élections sénatoriales*), MAYER Joëlle à LEONIDAS Christophe, ZALOGA Anna à SCHEID Eric (*hors élections sénatoriales*), CHAPALAIN Christian à LASSIGNARDIE Céline,

Secrétaire de séance : LE GOFF Yannick,

Date de convocation du conseil municipal : 01 juillet 2020

Lesquels membres présents forment la majorité de ceux actuellement en exercice et peuvent délibérer conformément aux dispositions de l'article L 121.11 du Code des Communes.

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer,

**CONVOCATION DES CONSEILS MUNICIPAUX PAR DECRET
2020-812 DU 29 JUN 2020 PORTANT CONVOCATION DES COLLEGES
ELECTORAUX POUR L'ELECTION DES SENATEURS LE DIMANCHE 27
SEPTEMBRE 2020 :**

**DESIGNATION DES DELEGUES ET SUPPLEANTS AU SEIN DU COLLEGE
ELECTORAL – N°D2020-07-01**

Les procurations de Mesdames Colette MAGIS-TERLOUW et Anna ZALOGA ne sont pas comptabilisées pour les élections des collèges électoraux pour les sénatoriales => 11 votants

Monsieur Yannick LEGOFF, non candidat, est secrétaire de séance.

Vu le décret n° 2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire ministérielle NOR/INTA/2015957 du 30 juin 2020

Vu la circulaire préfectorale en date du 06 juillet 2020

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin : Messieurs Christian ROUGIER et Patrick MATHIOTTE et des deux membres présents les plus jeunes : Mesdames Florence QUIGNON et Céline LASSIGNARDIE. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués titulaires

Les candidatures enregistrées :

-Monsieur Eric CHASSAGNE

-Madame Florence QUIGNON

-Monsieur Patrick MATHIOTTE

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Eric CHASSAGNE : 11 voix
- Madame Florence QUIGNON : 11 voix
- Monsieur Patrick MATHIOTTE: 11 voix

L'ordre est défini par l'âge des délégués :

Monsieur Patrick MATHIOTTE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Monsieur Eric CHASSAGNE ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué titulaire pour les élections sénatoriales.

Madame Florence QUIGNON ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élue en qualité de déléguée titulaire pour les élections sénatoriales.

c) Élection des délégués suppléants :

Les candidatures enregistrées :

- Monsieur Christian ROUGIER
- Monsieur Christophe LEONIDAS
- Monsieur Eric SCHEID

Monsieur le président rappelle que l'objet de la séance est à présent l'élection des délégués suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

- nombre de bulletins : 11
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 6

Ont obtenu :

- Monsieur Christophe LEONIDAS : 11 voix
- Monsieur Christian ROUGIER : 11 voix
- Monsieur Eric SCHEID : 11 voix

L'ordre est défini par l'âge des délégués :

Monsieur Christian ROUGIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Monsieur Christophe LEONIDAS ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Monsieur Eric SCHEID ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué suppléant pour les élections sénatoriales.

Monsieur le Maire invite à poursuivre la séance par les questions inscrites à l'ordre du jour de la convocation du 1^{er} juillet 2020 => 13 votants

Il sollicite la circulation des fascicules « votre commune » et rappelle que le mail sécurisé adressé via AGEDI, éditeur informatique, est la convocation du conseil municipal et qu'il est nécessaire de le consulter.

ADRESSAGE

REUNION PUBLIQUE

Monsieur le Maire informe que les mesures sanitaires contraignantes tendent à s'assouplir et propose de fixer une date de réunion publique pour présenter aux Trémolacois le dossier d'adressage : dénomination des voies et numérotation des habitations. Le conseil municipal, propose de fixer cette réunion à la rentrée : le vendredi 11 septembre 2020 à 19 heures à la salle des fêtes Le Grenier, sous respect des mesures qui s'imposeront d'ici-là, afin de pouvoir en assurer la publicité dans le bulletin municipal. Un verre de l'amitié clora cette soirée informative.

Monsieur Christophe LEONIDAS sollicite l'envoi d'un mode opératoire pour que les administrés puissent faire procéder aisément à leur changement d'adresse. Monsieur le Maire acquiesce cependant les informations ne seront diffusées qu'après la réunion publique ; il est en voie de finaliser la vérification du dossier. Monsieur Yannick LE GOFF propose d'informer les aînés, à l'occasion des communications hebdomadaires.

TYPE DE PANNEAUX

Monsieur le Maire sollicite l'avis de l'assemblée pour lancer les consultations sur devis pour le panneautage indicateur des noms de rues, afin de privilégier un style adapté au village. L'hypothèse est de conserver le format des panneaux de rues déjà présents en centre bourg : fond beige et écriture verte avec un liseré sur le pourtour.

Cette option est retenue à l'unanimité. Des devis vont être demandés pour 84 x 2, à minima et croisements...

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS ET DELEGATIONS

REMARQUE : POUBELLES

Monsieur Christophe LEONIDAS demande la mise à l'ordre du jour du conseil municipal du 31 juillet 2020, du sujet des containers d'ordures ménagères. Madame la 1^o adjointe indique qu'elle a eu de nouvelles informations au regard des problèmes de fonctionnement du système. Cependant les incivilités sont nombreuses. Monsieur le 2^o adjoint ajoute qu'il a demandé de faire vider tous les containers ce week-end. Il souligne que pour ouvrir les bornes il faut poser le badge en stationnaire et non pas le faire coulisser devant la cellule. Pour envisager un 3^o point de collecte il faudrait avoir une emprise foncière, ce qui n'est pas le cas. La discussion est à poursuivre et des solutions à trouver avec le SMD3. Des problèmes subsistent pour les gîtes et surtout camping-caristes qui n'ont pas de solutions.

Madame Florence QUIGNON, 1^o adjointe demande où en est la pose de micro-signalétique. Monsieur le 2^o adjoint précise que les mâts sont en cours de pose. Elle informe qu'elle a été saisie d'une demande de déplacement d'un panneau à La Placelle.

Monsieur le Maire indique que c'est à étudier cependant les socles ne sont posés qu'après avoir reçu toutes les réponses des gestionnaires de réseaux et il est probable qu'il n'y ait pas d'autres choix.

Monsieur Patrick Mathiotte, quitte la séance => 12 votants

DEVIS PROGRAMME DE VOIRIE : N°D2020-07-02

Monsieur Eric CHASSAGNE, Maire, expose que la commission de voirie s'est réunie le 20 juin 2020 et a choisi de programmer pour cette année les portions de chaussées suivantes : rue Fénelon, Moulin d'Amont, Queyssou, sortie de centre-bourg rue Guillaume d'Alesme. Il détaille les devis reçus de 3 entreprises pour 17 922€ HT, 21 118€ HT et 18 767€ HT. Monsieur le Maire soumet la première proposition au vote de l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- approuve les travaux énoncés ci-dessus et le devis fourni par l'entreprise COLAS, moins disante, pour un montant de 17 922.00€ HT,
- dit que l'enveloppe d'investissement prévue au budget est respectée,
- mandate Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, pour signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement du programme de voirie 2020.

Résultat du vote : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

Monsieur Eric SCHEID souligne le problème d'évacuation des eaux pluviales de la rue Fénelon.

PROGRAMME DE VOIRIE DE LA CCBDP

Monsieur le Maire fait part des travaux de voirie actuellement réalisés par la CCBDP, sur la commune de Trémolat. Madame Céline LASSIGNARDIE demande ce qu'il en est de l'importante flaque d'eau du Rocq. Monsieur le Maire précise que la CCBDP s'est arrêtée à proximité car elle envisage de remédier au problème en se connectant au puits perdu du riverain, lors d'une prochaine phase de travaux. Le goudronnage sera refait, par la suite.

PANNEAUX

La pose des panneaux de micro signalétique des commerçants artisans et autres activités touristiques sera achevée pour le 16 juillet 2020, comme évoqué précédemment.

CODIR TOURISME

L'OT BDP accepte les permanences de bénévoles pour pallier la baisse du volume horaire d'ouverture. Monsieur Yannick LE GOFF salue l'effort consenti pour assurer l'ouverture à 4.5 jours contre 2.5 initialement. Le point d'information touristique de Trémolat sera ouvert du Lundi au jeudi et le dimanche après-midi. Madame Florence QUIGNON relaye la demande de Madame la 3^e adjointe, excusée, concernant le ménage du bureau touristique de Trémolat. Monsieur le Maire rappelle qu'une convention de remboursement de frais a été signée entre la commune et l'OT BDP ; celle-ci est tacitement renouvelable hors dénonciation expresse ; il n'y a donc aucun problème pour

que l'agent communal y intervienne. Monsieur le Maire et Madame la 1^o adjointe la recevront car il est nécessaire de prévoir le remplacement des congés estivaux.

CHIENS ERRANTS

Le lecteur de puce commandé chez le vétérinaire a été reçu en mairie.

RENCONTRES ELUS COMMUNAUTAIRES

Ces réunions avaient pour objectif d'aborder la méthode de travail de la CCBDP avec l'équipe qui se met en place et les personnes qui interviendront au Bureau.

SIVS DE LALINDE

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVS) a tenu une réunion le 06 juillet 2020. Mesdames QUIGNON Florence, LASSIGNARDIE Céline et Monsieur SCHEID Eric y ont assisté. Madame la 1^o adjointe expose les griefs et carences retenus à l'encontre de celui-ci. A l'occasion de cette assemblée, elle s'est exprimée sur le sujet de l'absence totale de fonctionnement de ce syndicat (Gilets jaunes, Dossiers de transport scolaires des élèves scolarisés en primaire et collèges ...) auquel la commune attribue d'importantes contributions ; les délégués Trémolacois ont voté contre les indemnités du Bureau constitué d'un Président, une Vice-Présidente et une secrétaire. Le nouveau Président élu est le Maire de Baneuil. Les délégués attendent les documents afférents à la réunion du 20 juillet 2020, où le budget devrait être voté, pour décider de l'ampleur de la contribution Trémolacoise.

URBANISME

La commission Urbanisme s'est tenue ce lundi 9 juillet, celle-ci a assuré un premier gros travail, elle avait pour objectif de recenser toutes les constructions autres que des habitations, situées dans les zones naturelles, qui seraient interdites au changement de destination, à savoir : affectées à de l'habitation, pour les inventorier et permettre dans le futur, aux propriétaires, de les restaurer en vue d'en faire des résidences ou annexes d'habitations. L'information doit être diffusée largement par mailing et bulletin municipal, la commission souhaite collecter les dossiers : photos, plan de masse indiquant la situation précise du ou des bâtiments concernés.

RANDONNEE

Monsieur le Maire remercie l'administré qui a assuré bénévolement le balisage et nettoyage des chemins de randonnées qui sont maintenant parfaitement opérationnels.

FESTIVITES - SENIORS

Les membres de la commission Festivités/Cérémonies relateront leurs démarches lors de la prochaine séance. Cependant, à l'occasion des contacts avec les seniors il peut être intéressant, à titre informatif, de leur demander s'ils souhaitent un colis ou un repas de fin d'année, malgré l'incertitude de cette démarche au regard de la crise sanitaire dont l'évolution est inconnue. Par ailleurs, il est indispensable de leur faire savoir que des démarchages frauduleux, repérages et cambriolages ont été recensés dans les alentours à plusieurs reprises : la prudence est recommandée. Monsieur Eric CHASSAGNE, Maire,

a également rencontré la gendarmerie pour des vols d'animaux sur la commune. Monsieur Yannick LE GOFF se charge de diffuser ces informations.

COMMUNICATION

Madame la 1^o adjointe souligne le travail réalisé par Madame Céline LASSIGNARDIE sur le bulletin municipal, qui a pris un peu de retard sur le calendrier envisagé en raison de quelques manques d'information sur certains articles. Le format journal restera agrafé pour cette première édition. Monsieur Christophe LEONIDAS précise qu'il existe des agrafeuses électriques, très efficaces pour ce genre de travaux et suggère de consacrer une rubrique aux administrés de nationalité étrangère. Madame Florence QUIGNON, 1^o adjointe, informe que certains mailing n'auraient pas lieu d'être et qu'il serait plus utile de conserver des sujets pour l'Echo du Cingle, lorsqu'elles ne sont pas dans l'instantanéité.

QUESTIONS DIVERSES

DEMANDE D'INSTALLATION DE TRUCK SUSHI N°D2020-07-03

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande d'occupation du domaine public pour un « Truck Sushi ». Il sollicite l'avis de l'assemblée pour cette installation le jeudi ou vendredi soir. Les « Fish & chips » sont au bassin nautique le mercredi.

Après délibérations, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve la venue de ce commerçant non sédentaire
- dit que le tarif demandé pour le droit de place sera celui défini pour le marché,
- précise que le stationnement se fera sur la place du Grenier,

Résultat du vote : Pour : 12 - Contre : 0 - Abstention : 0

TERRASSE PIZZERIA

Nulle Part Ailleurs utilise la terrasse en partie basse devant les anciennes cabines téléphoniques. Le conseil municipal accepte, en raison de la conjoncture, en contrepartie de l'électricité pour les illuminations de Noël.

BOULANGERIE

Monsieur le Maire informe avoir rencontré fortuitement le boulanger qui lui a appris la transformation de la boulangerie en dépôt de pain, sans que la mairie en ait été informée au préalable. Le bail court jusqu'en 2023, le boulanger viendra s'expliquer devant le prochain conseil municipal. Il ajoute que des avis juridiques ont été sollicités.

Monsieur Eric SCHEID quitte la séance.

AGENDA REUNIONS A VENIR

Le SIVS de Lalinde tiendra une réunion pour le transport scolaire le 20 juillet 2020.

L'assemblée générale (AG) de l'ASA (Association Syndicale Autorisée pour l'irrigation) aura lieu, salle du Hangar, le 23 juillet 2020

L'association Tremolat d'Antan organisera une exposition les 15-16 août 2020.

Une commission des bâtiments communaux est programmée pour le vendredi 17 juillet à 15 heures.

DISTRIBUTION MASQUES

Monsieur le Maire interroge l'assemblée sur la méthode de distribution des masques cousus par les couturières de Trémolat et des masques en papier achetés par la municipalité. Les masques de la CCBDP confectionnés par les élus de Trémolat, à partir de filtres à charbon, nettoyables au four, sont à disposition au secrétariat de mairie.

Après discussions, il est décidé d'en effectuer la distribution en même temps que le bulletin municipal, à raison de 2 par famille. Monsieur Christophe LEONIDAS suggère d'en mettre en réserve pour d'éventuels futurs besoins. Le conseil municipal remercie les bénévoles.

Le prochain conseil municipal se tiendra à la salle du Hangar le 31 juillet 2020.

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30
Au registre suivent les signatures*